



BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE EN DROIT

PREMIERE SERIE D'ETUDES

PRESENTATION DES EXAMENS

CONDITIONS DE REUSSITE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

CONDITIONS DE REUSSITE DE LA PREMIERE SERIE

- la 1^{ère} série d'examens doit obligatoirement être présentée après 2 semestres d'études (session d'examens de mai-juin et/ou d'août-septembre)
- pour réussir, il faut obtenir une moyenne de 4 sur 6
- en cas d'échec, seul l'étudiant qui a obtenu au moins une moyenne de 3 peut refaire l'année
- le délai maximum pour réussir la 1^{ère} série d'examens est de 4 semestres depuis le début des études
- en cas d'annulation d'une tentative de 1^{ère} série, seules les notes supérieures ou égales à 5 sont acquises
- 3 tentatives sur la série sont possibles
- la 3^e tentative ne peut intervenir qu'en cas de redoublement



LES CONTRÔLES CONTINUS

Épreuves facultatives organisées
dans certaines matières du plan d'études

En 1^{ère} série de Baccalauréat universitaire en droit :

- *Droit des personnes physiques et de la famille*
- *Droit pénal général*
- *Droit constitutionnel*

1 contrôle continu par matière

- ✓ pris en compte si effet améliorant
- ✓ coefficient de 1/3 avec la note d'examen

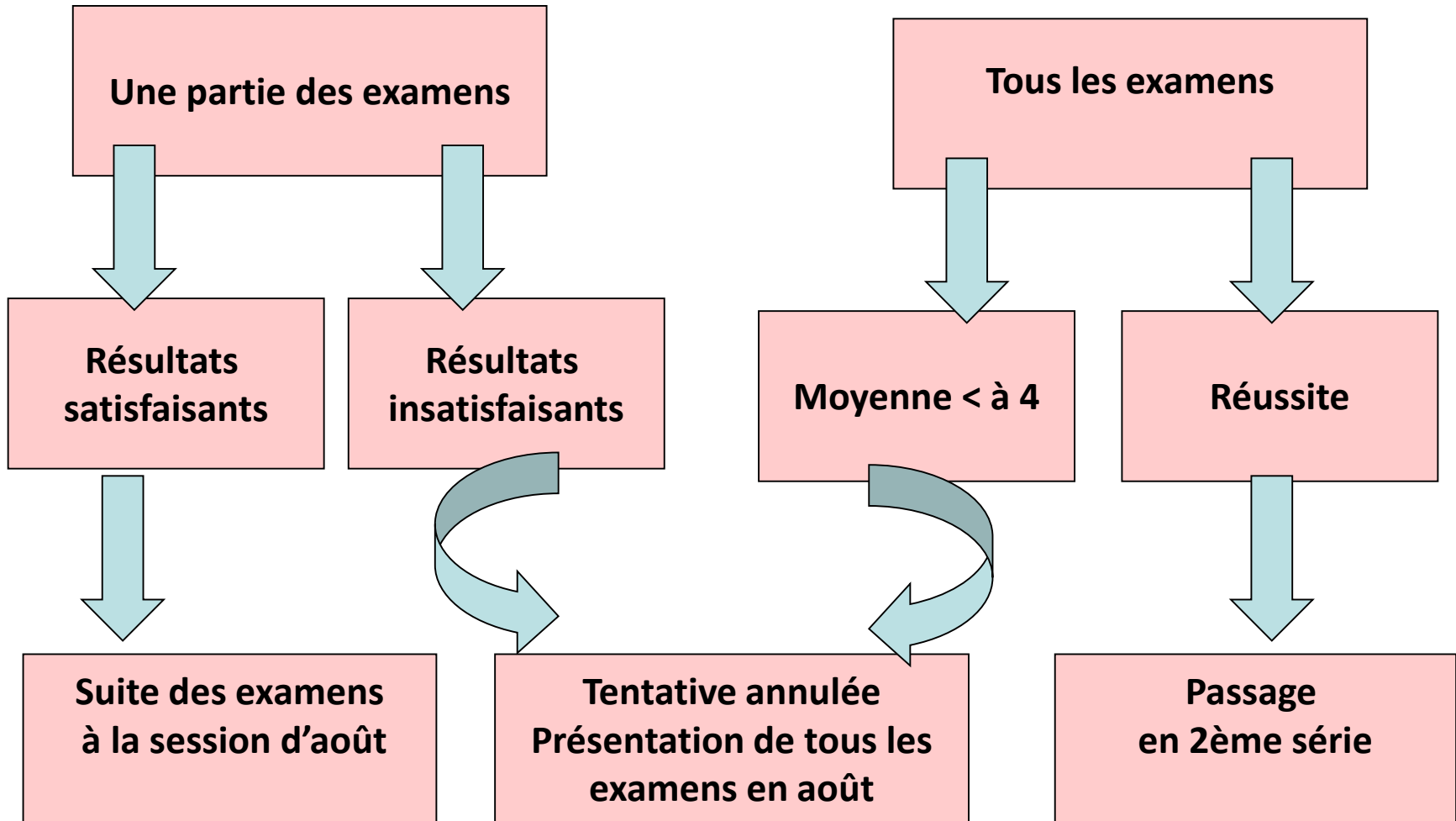
La participation aux contrôles continus étant facultative, aucune inscription en ligne (*IEL*) n'est nécessaire.



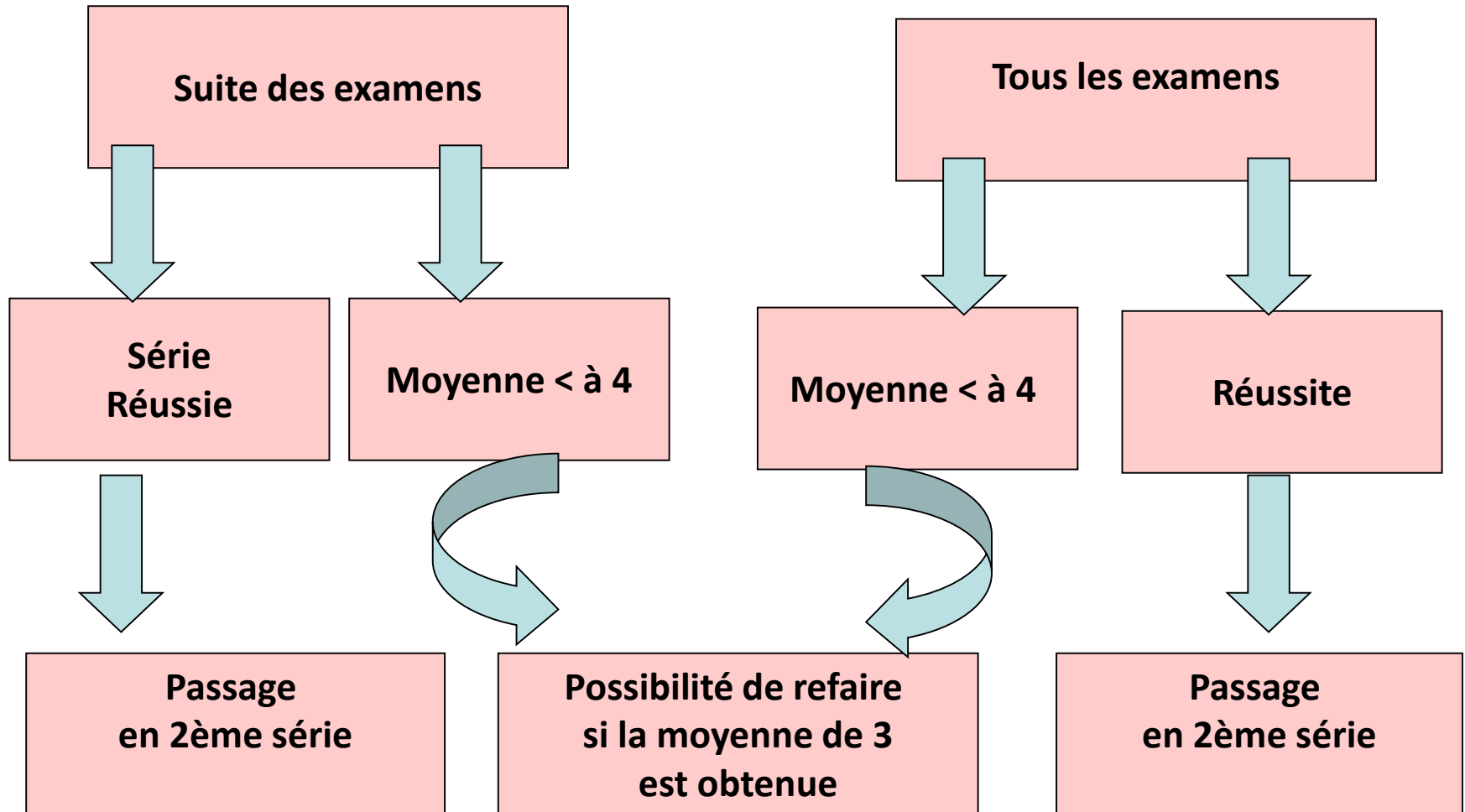
**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Session d'examens de mai – juin : divers scénarii



Session d'examens d'août – septembre: divers scenarii



REPARTITIONS DES EXAMENS

- Liberté de choix dans la répartition des examens entre les sessions de mai/juin et août/septembre; en tenant compte de :
 - Degré de préparation
 - Capacité de travail

Temps à disposition pour la préparation des examens



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

INSCRIPTION EN LIGNE (IEL)

➤ 1. INSCRIPTION AUX COURS :

➤ est obligatoire

➤ **1^{ère} série de Bachelor: inscription par défaut
(aucune action de votre part)**

Attention : l'inscription en ligne (IEL) n'est pas Chamilo ni Moodle !



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

INSCRIPTION EN LIGNE (IEL)

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS :

- un message est envoyé sur l'adresse email étudiant annonçant la mise en ligne du formulaire d'inscription
- pour accéder au formulaire il faut se connecter sur le portail étudiant portail.unige.ch/
- Marche à suivre sur:
<http://www.unige.ch/droit> «Espace étudiants»

Attention : l'inscription en ligne (IEL) n'est pas Chamilo ni Moodle !



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

2019-2020: Inscription en ligne (IEL) / Dates sessions d'examens

portail.unige.ch



1^e étape: IEL aux cours

14-21 oct.
19

2-9 mars 20

Cours
d'automne

Cours
annuels

Cours de
printemps

2^e étape: IEL aux examens

28 oct. –
4 nov. 19

16-23 mars
20

6-13 juil. 20

Sessions d'examens

Cours
d'automne

Cours
annuels

Cours de
printemps

janv.-fév.:
*11.1-3.2. 20

mai-juin :
*9.5, 16.5,
23.5-15.6. 20

août-sept. :
*17.8-7.9. 20

*Dates sessions d'examens : sous réserve de modifications



INSCRIPTION EN LIGNE (IEL) AUX EXAMENS
SESSION DE MAI-JUIN 2020

l'inscription en ligne (IEL) n'est pas
CHAMILO ni MOODLE!

du lundi 16 au lundi 23 mars 2020 inclus
(clôture à 20h00)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT



INSCRIPTION EN LIGNE (IEL) AUX EXAMENS
SESSION D'AOÛT-SEPTEMBRE 2020

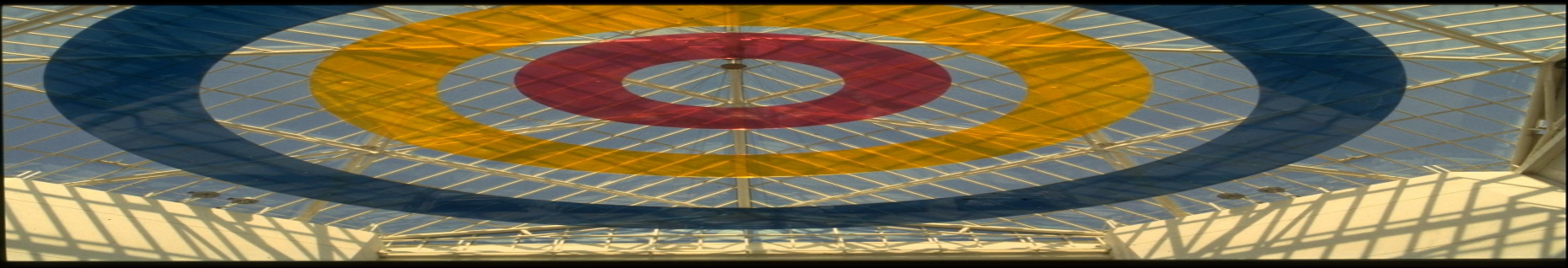
l'inscription en ligne (IEL) n'est pas
CHAMILO ni MOODLE!

du lundi 6 au lundi 13 juillet 2020 inclus
(clôture à 20h00)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

